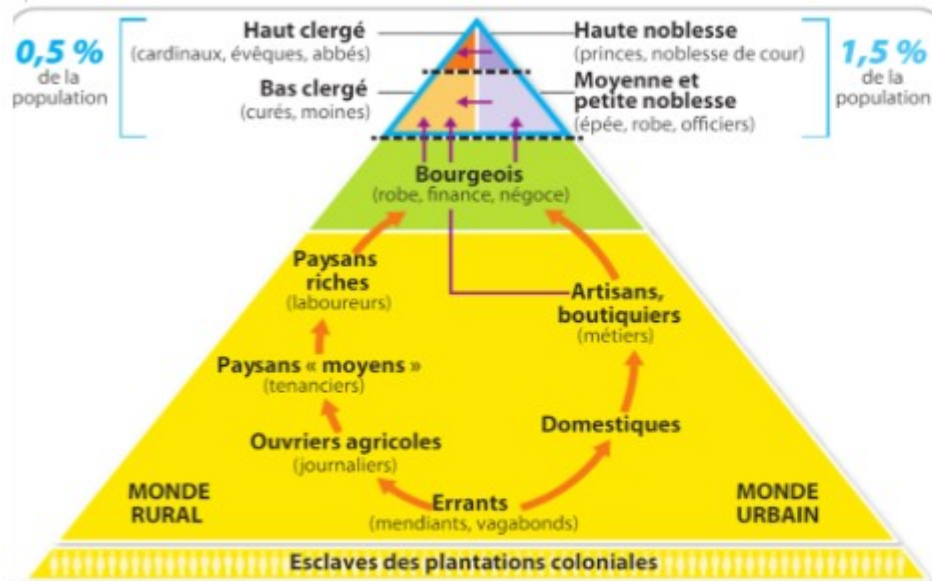


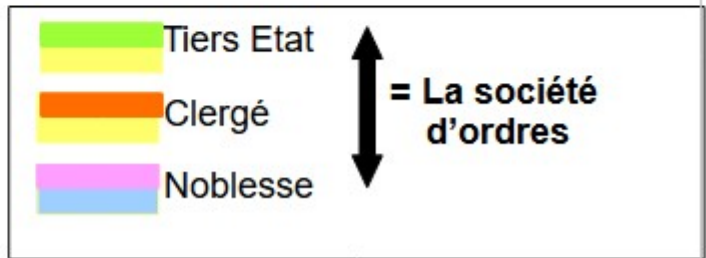
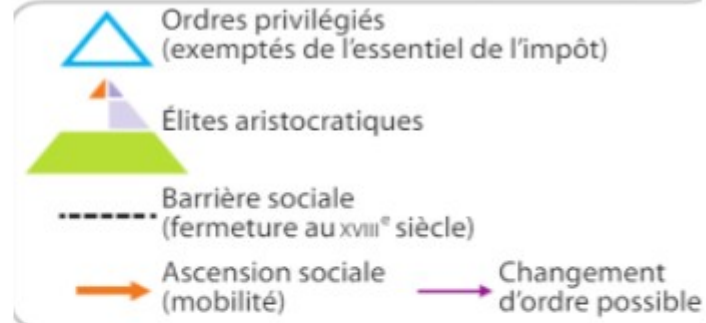
Chapitre 1 : La Révolution française et l'Empire



INTRODUCTION



La société d'ordres



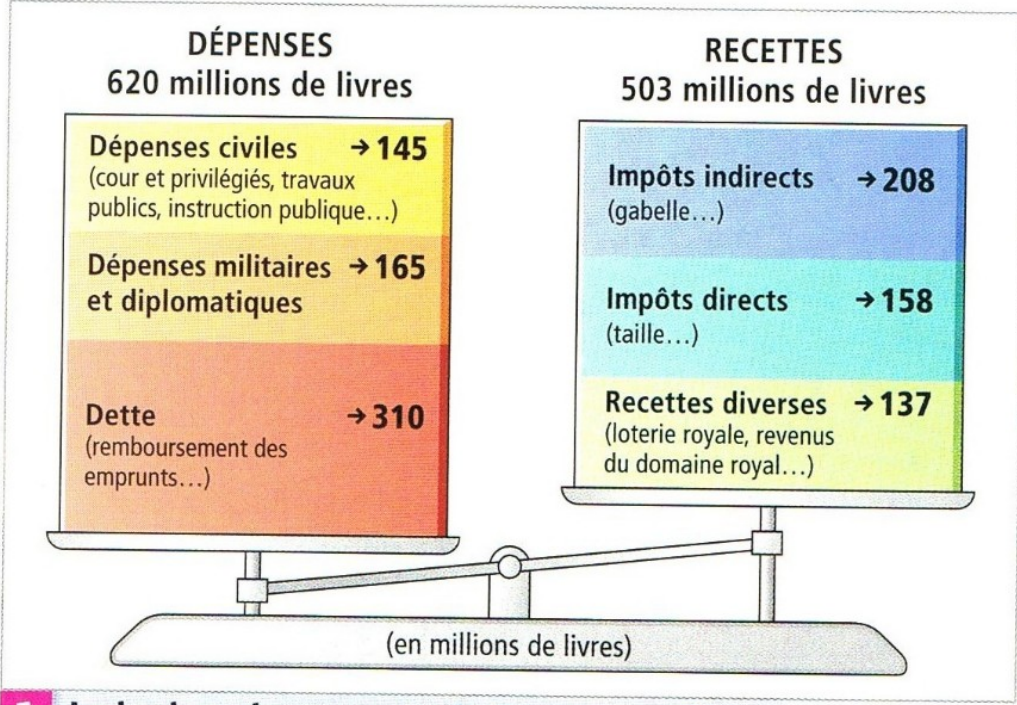
“Il faut espérer que ce jeu là finira ben tôt” : un paysan portant un membre du clergé et un noble. Allusion aux impôts dont le poids retombait en entier sur le peuple : M.M. les ecclésiastiques [= clergé] et les nobles non seulement ne payent rien, mais encore obtiennent, des pensions qui épuisent l'Etat et le malheureux cultivateur ne peut à peine fournir à sa subsistance”,

1789, estampe, 25x16cm, BNF Paris

Source : <https://gallica.bnf.fr>

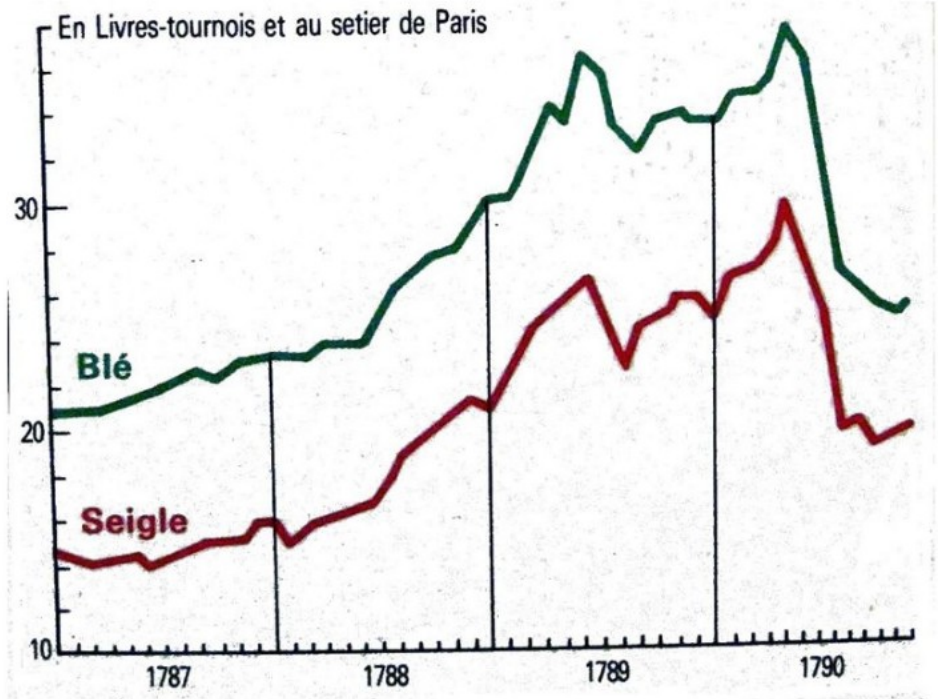


Extraits de *La Révolution française*,



1 Le budget du royaume de France en 1788.

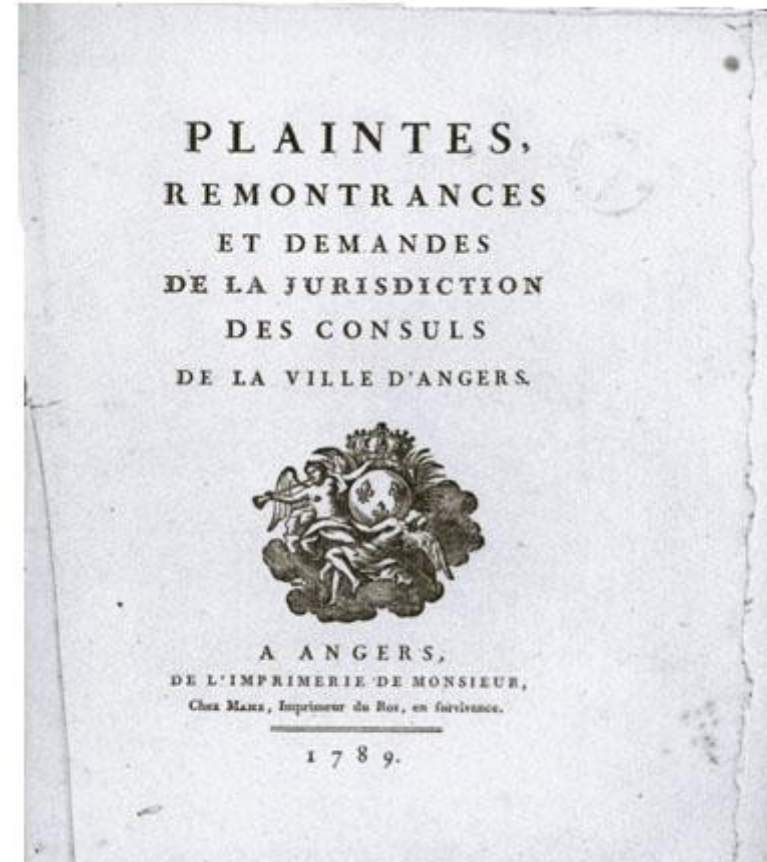
Evolution du prix des céréales à Paris entre 1786 et 1791



France = société d'ordres en crise
Émeutes de +/+ régulières

Pouvoir absolu de Louis XVI remis en cause.

Louis XVI, conscient des troubles demande l'écriture des cahiers de doléance en 1788 et convoque les États généraux pour résoudre la crise.



Révolution = longue période qui varie selon les historien-nes

- **1789-1799 de l'ouverture des États généraux au Coup d'État de Napoléon Bonaparte.**
- **1789-1871 de l'ouverture des États généraux à la Commune de Paris et sa répression.**

PROBLÉMATIQUE :

- Comment la période révolutionnaire instaure-t-elle de nouveaux rapports entre Nation et pouvoir politique ?**

I – Nation et politique au début de la Révolution (1789-1793)
A) La monarchie affaiblie (jusqu'au 20 juin 1789)



- **Bourgeoisie : nouvelle classe sociale. Conteste les privilèges des ordres supérieurs**



Ouverture des États généraux par Louis XVI le 5 mai 1789



0,5 % de la population

CLERGÉ



Cardinaux,
archevêques,
évêques, abbés,
curés

ASSEMBLÉE
DU
CLERGÉ

Rédaction des
cahiers du
clergé

Élection des
291 députés
du clergé 1

Mars 1789

5 mai 1789

Cahiers de doléances

États généraux

1,5 % de la population

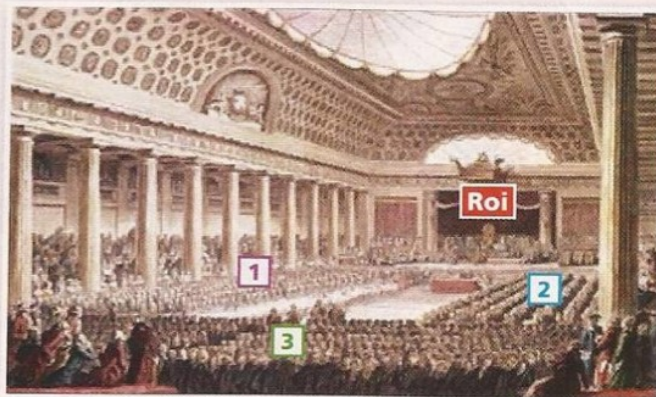
NOBLESSE



Tous les nobles

Rédaction des
cahiers de
la noblesse /

Élection des
270 députés
de la noblesse 2



Assemblée des États généraux à Versailles, le 5 mai 1789

98 % de la population

TIERS ÉTAT



Tiers
état
des
villes

Cahiers
des
villes

Tiers
état
des
villages

Cahiers
des
villages

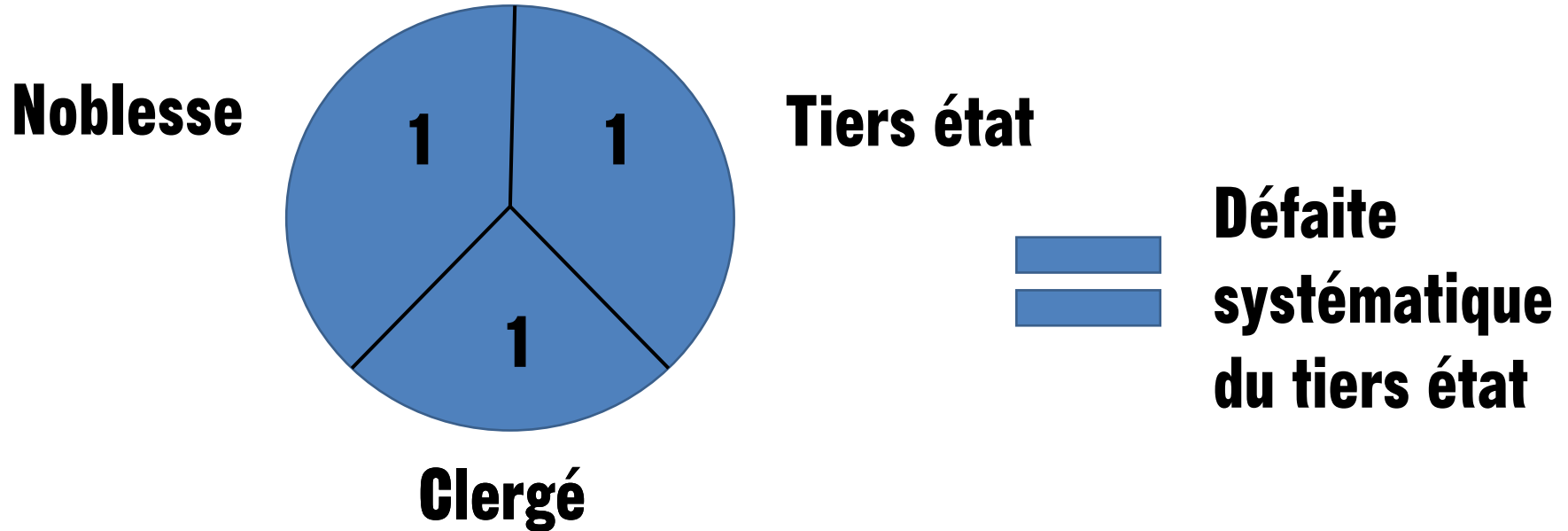
ASSEMBLÉE
DU
TIERS ÉTAT

Rédaction des
cahiers du
tiers état

Élection des
578 députés
du tiers état 3

PROBLÈME !

Les règles pas équitables selon le tiers état.



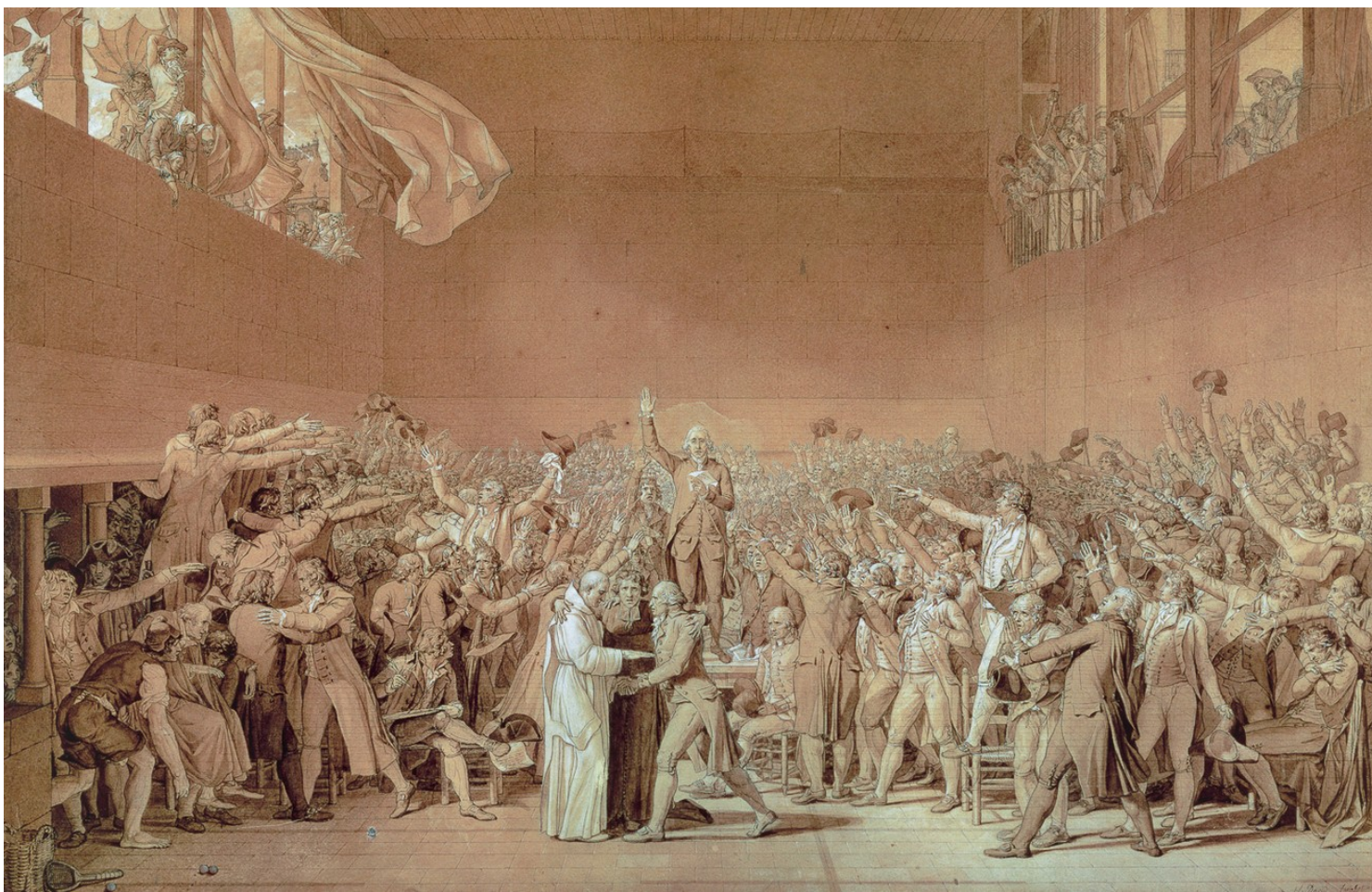
- > ils demandent le doublement de leur nombre
- > ils demandent le vote par tête et non pas par ordre.

Le tiers état réuni le 17 juin 1789.

Ils disent qu'eux seuls représentent la Nation.

**Ils veulent une Assemblée Nationale pour écrire une
Constitution pour la France.**

**Constitution : Lois fondamentales qui fixent l'organisation et
l'exercice du pouvoir politique**



Jacques-Louis David, *Le Serment du jeu de paume*, 1791, huile sur toile, 66 x 101,2 cm, musée national du Château de Versailles, Versailles

20 juin 1789 : Serment du jeu de paume.

**Les députés disent ne pas se séparer avant d'avoir une
Constitution.**

Louis XVI est contre : il est selon lui le seul souverain du pays.



23 juin : Les députés du tiers état désobéissent.

27 juin : Louis XVI accepte l'Assemblée Nationale et demande à la Noblesse et au Clergé d'y aller.

= fin de la Monarchie absolue. Début de la Constituante.



Alexandre Fragonard, *Mirabeau devant Deux-Brézé*, vers 1830

B) De l'absolutisme à la souveraineté nationale

12 & 13 juillet 1789 : Insurrections à Paris.



Gravure de Duplessis-Bertaux d'après Prieur représentant l'échauffourée de la Chaussée-d'Antin, dans la soirée du 12 juillet.

**Incendie de 40 (sur 45) barrières donnant accès sur Paris :
But : faire baisser le prix des grains et du pain.**



Tableau représentant la charge du prince de Lambesc à la tête du régiment de Royal-Allemand dans le jardin des Tuileries (Jean-Baptiste Lallemand, musée Carnavalet)

Pillage par la foule le 13 juillet 1789 du Garde meuble royal.



PILLAGE DES ARMES AU GARDE MEUBLE

Le lundi 13 Juillet 1789.



le 12 juillet 1789 : Camille Desmoulins harangue la foule au Palais Royal

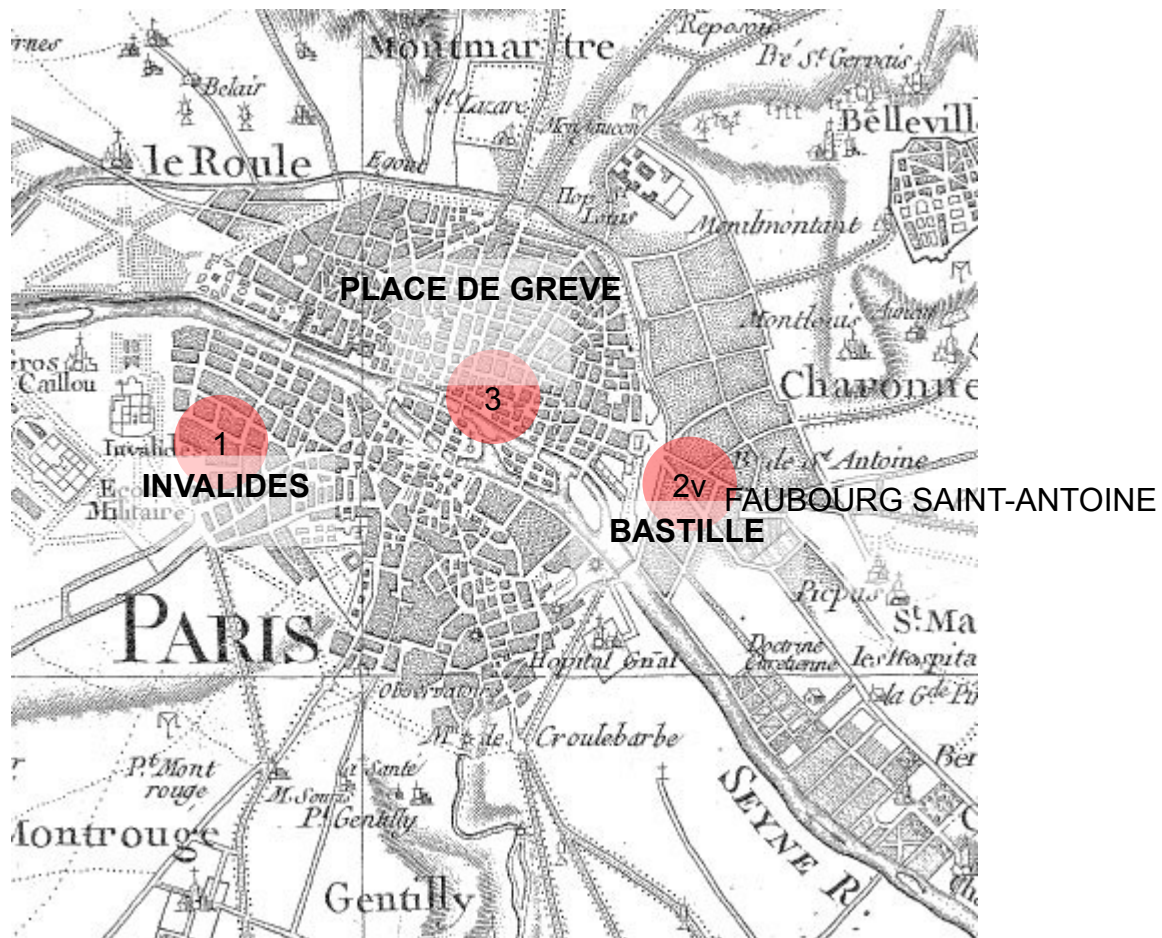


Motion au Jardin du Palais Royal.

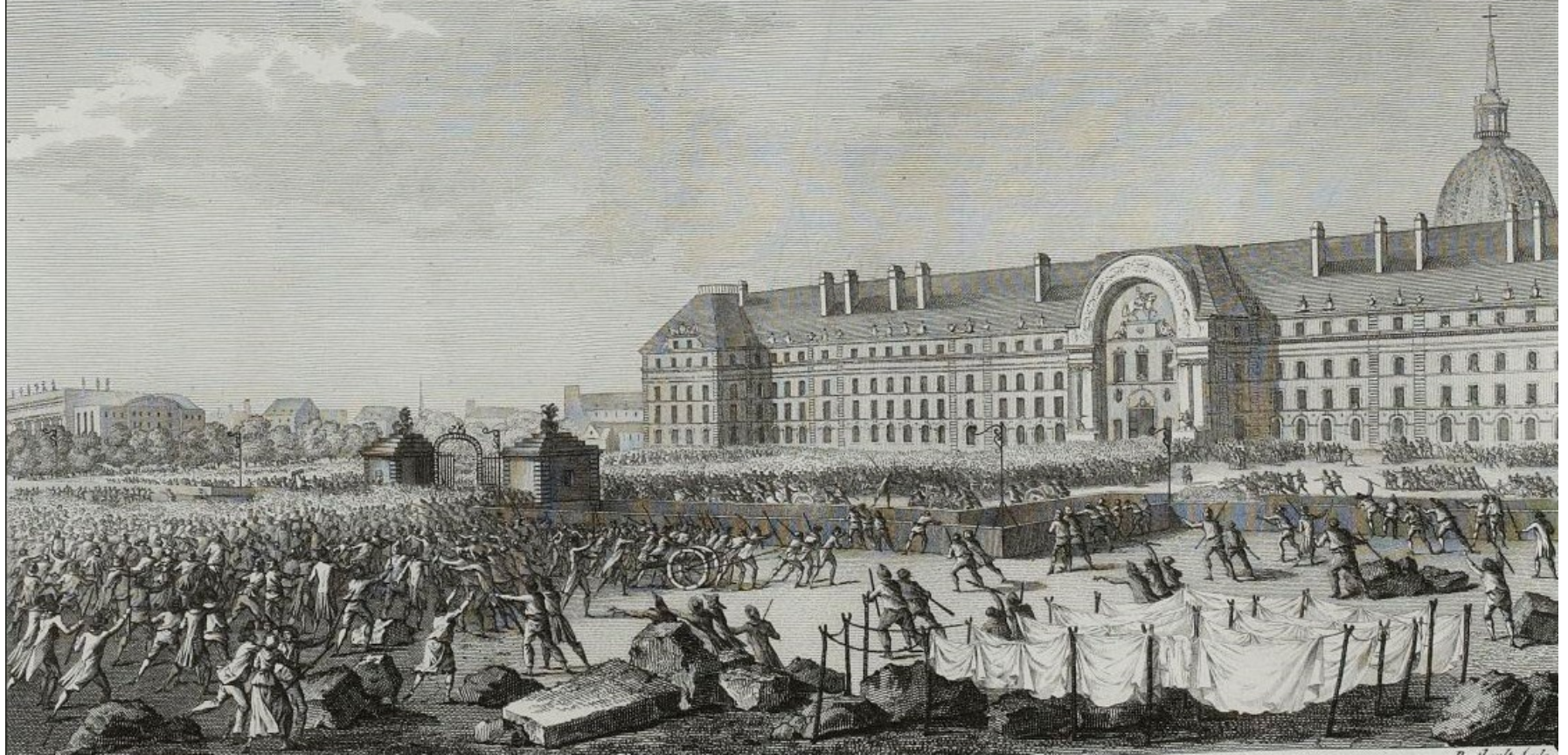
Dans les commencement de la Révolution, ceux qui la dirigeoient payoient de ces hommes hardis qui ont le don de la parole pour aller dans les Places et jardins publics et notamment au Jardin du Palais Royal; ils ont eu pour chef un orateur inextinguible. L'orateur haranguoit le Peuple et demandoit le renversement du trône, la punition des Ministres, et l'établissement de la République. Le Peuple, excité par ces forcénés orateurs, applaudissoit avec fureur par des frappe-monts de mains, les chapeaux en l'air, et les cris de Bravo!.. Appuyé. Vive la Nation. &c.

Lesueur, Jean-Baptiste, Motion au Jardin du Palais Royal, 1789

La journée du 14 juillet.



Beaucoup d'armes aux Invalides : 32 000 fusils et 27 canons pillés pendant la Révolution.



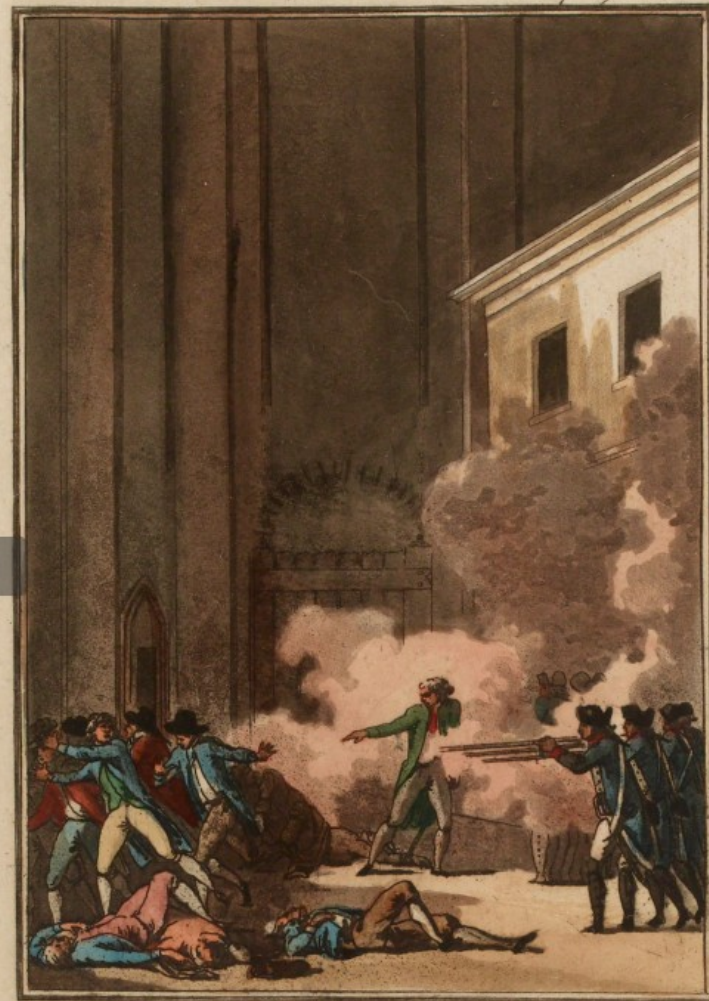
3.^e ÉVÈNEMENT DU 14 JUILLET 1789.



Le brave Maillard va chercher sur une planche suspendue au-dessus du fossé de la Bastille, les propositions des Assiégés.



2.^e ÉVÈNEMENT DU 14 JUILLET 1789.



Le Gouverneur de la Bastille après avoir fait baisser le 1.^{er} Pont-levi et laissé entrer un grand nombre de Citoyens dans la 1.^{re} Cour, les fait fusiller.



Beaucoup de poudre à la Bastille.





7.^e ÉVÉNEMENT DU 14 JUILLET 1789.



Mort de M. de Flesselles, Prévôt-des-Marchands.



ÉVÈNEMENT DE LA NUIT DU 14 AU 15 JUILLET 1789.



M. de Liancourt se jette aux pieds du Roi, et lui fait le récit fidèle des malheurs de la Capitale.



Le 4 août : abolition des privilèges.





Le 26 août : DDHC

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Décretés par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21
23, 24 et 26 août, 1789, et acceptés par le Roi

PRÉAMBULE

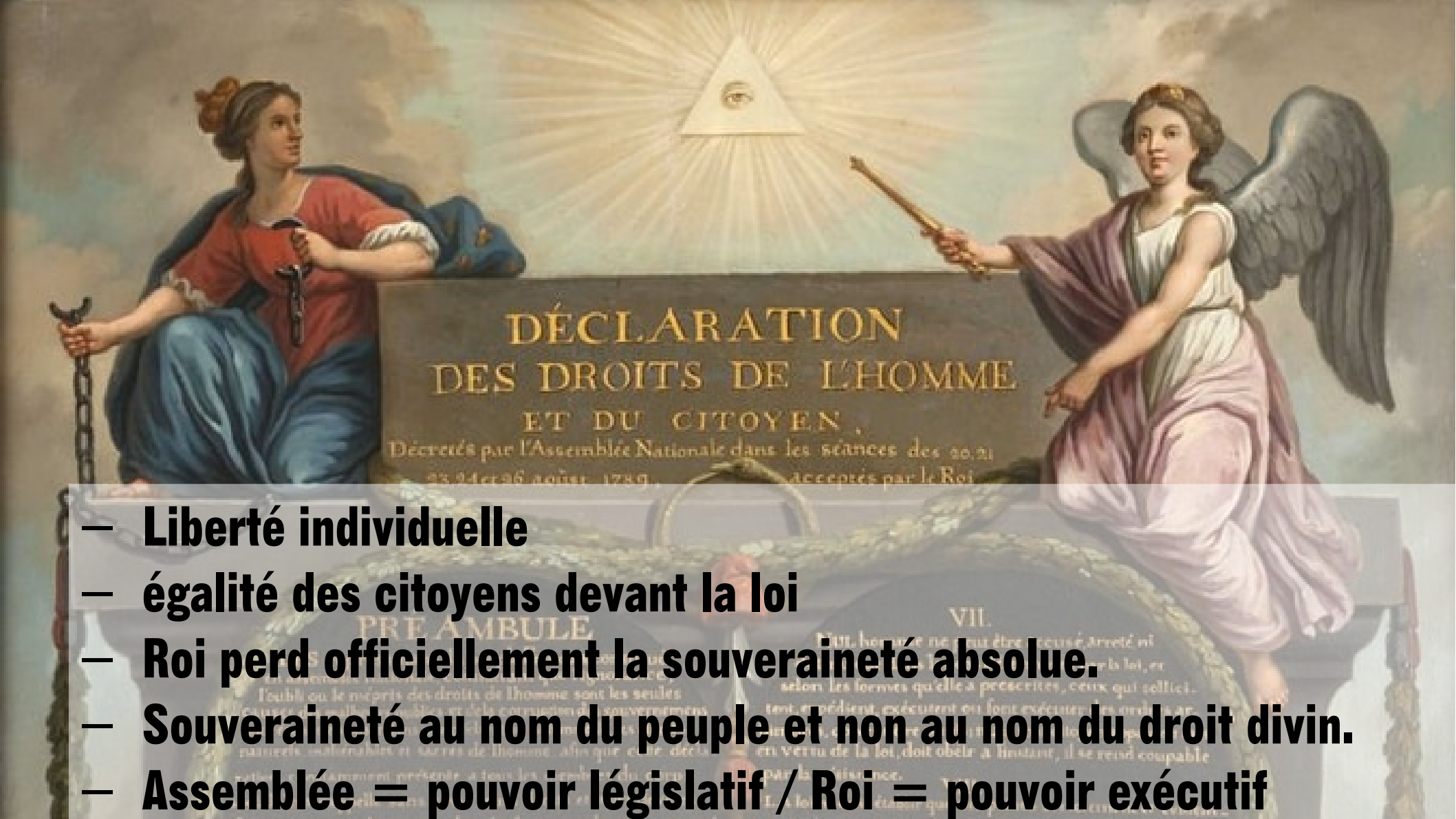
LES représentants du peuple François constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ont résolu de poser dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inalienables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs.

VII.

NUL homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites, ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

VIII.

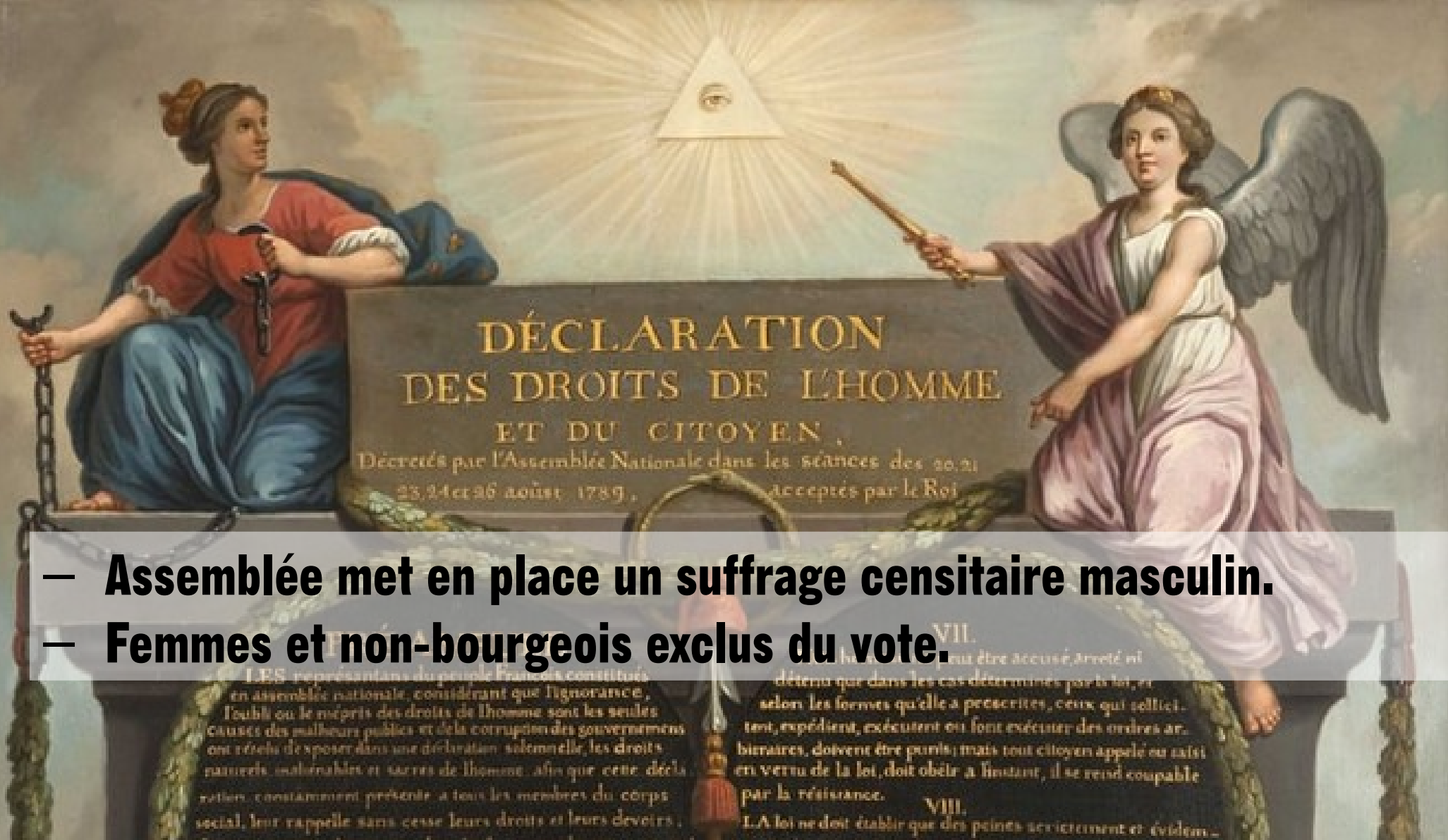
LA loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment



**DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN**

Décretés par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21
23, 24 et 26 août 1789. Approuvés par le Roi

- **Liberté individuelle**
- **égalité des citoyens devant la loi**
- **Roi perd officiellement la souveraineté absolue.**
- **Souveraineté au nom du peuple et non au nom du droit divin.**
- **Assemblée = pouvoir législatif / Roi = pouvoir exécutif**



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Décretés par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21,
23, 24 et 26 août, 1789, acceptés par le Roi

- Assemblée met en place un suffrage censitaire masculin.
- Femmes et non-bourgeois exclus du vote.

LES représentants du peuple Français constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ont résolu de poser dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme. afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs.

VII.
Tout homme accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites, ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

VIII.
LA loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment...

C) Souveraineté nationale ou souveraineté populaire ?



Souveraineté : pouvoir politique suprême : celui de gouverner / souveraineté nationale : La nation est souveraine

C) Souveraineté nationale ou souveraineté populaire ?

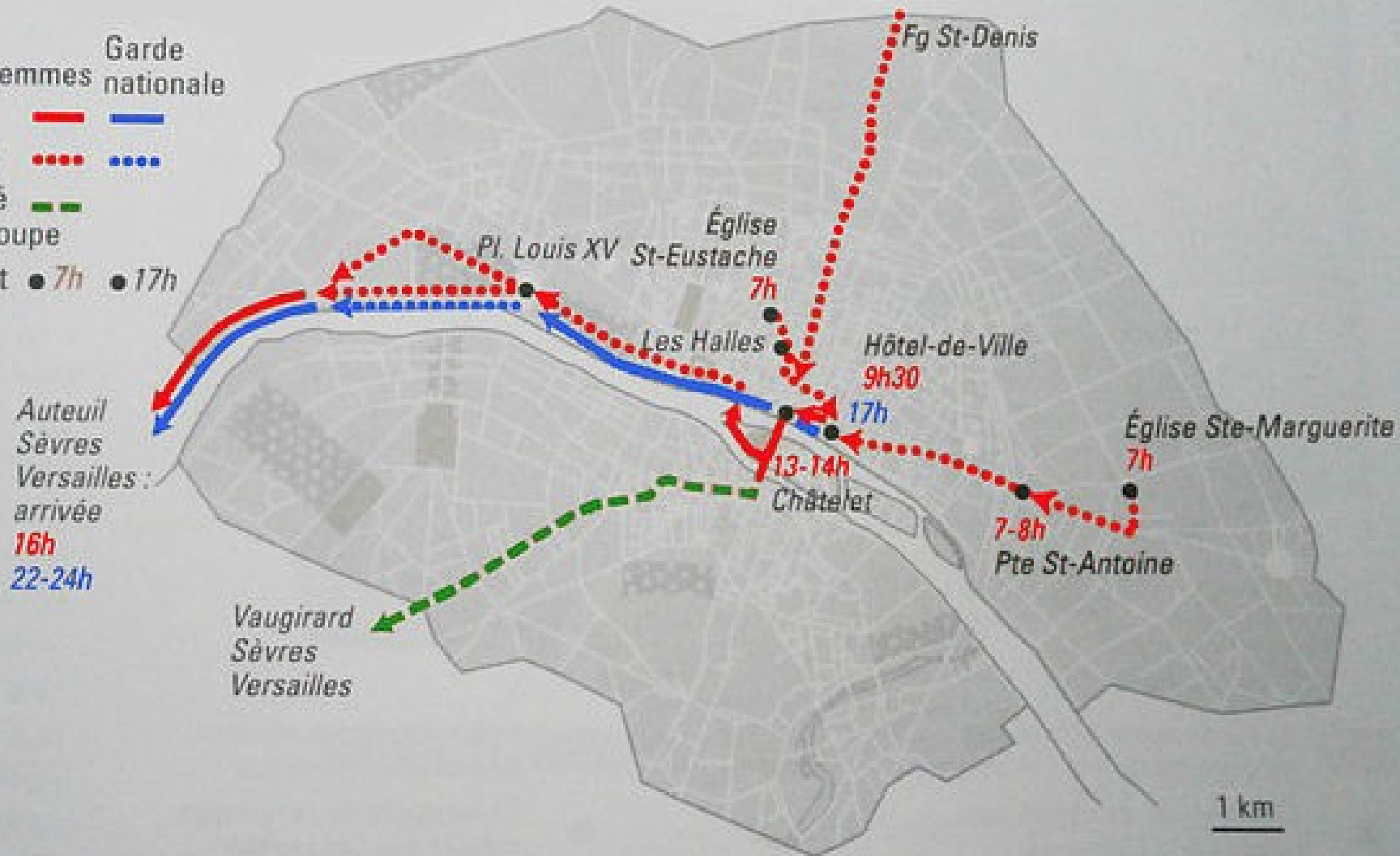


5 et 6 octobre 1789 : Les femmes vont chercher Louis XVI et sa famille à Versailles.

Jeanne Martin, âgée de quarante-neuf ans, garde-malades [...] dépose que le lundi 5 octobre dernier, dans la matinée elle a été forcée par une quarantaine de femmes, dans le passage du Louvre [...] d'aller à Versailles avec elles ; qu'elles lui ont mis un bâton à main, la menaçant de la maltraiter si elle ne marchait point ; qu'elle déposante leur observa qu'elle n'avait point déjeuné, qu'elle n'avait point le sou ; elles lui répondirent : « Marche, marche, tu ne manqueras de rien » [...] ; elle a suivi ces femmes [...]. Parvenues à Sèvres, près de la manufacture de porcelaine, elles ont rencontré deux messieurs, dont un ayant le cordon noir, l'autre vêtu d'un habit vert, qui leur dirent : Où allez-vous Mesdames ? qu'elles répondirent : Nous allons à Versailles, demander au roi du pain pour elles, pour leurs maris et leurs enfants, et l'approvisionnement de la capitale [...] ; qu'alors une femme qu'elle déposante ne connaît pas, mais qui était armée d'une épée, dit : Oui oui, nous allons à Versailles ; nous apporterons la tête de la reine au bout d'une épée.

Déposition de Jeanne Martin lors de la procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris, 5 mars 1790.

- | | | |
|-------------------------------------|--------|-----------------|
| | Femmes | Garde nationale |
| Trajet connu | | |
| Trajet supposé | | |
| Trajet emprunté par un autre groupe | | |
| Rassemblement | ● 7h | ● 17h |



**Il finit par céder et aller au
Palais des Tuileries.
inhabité par le Roi depuis
Louis XIV.**





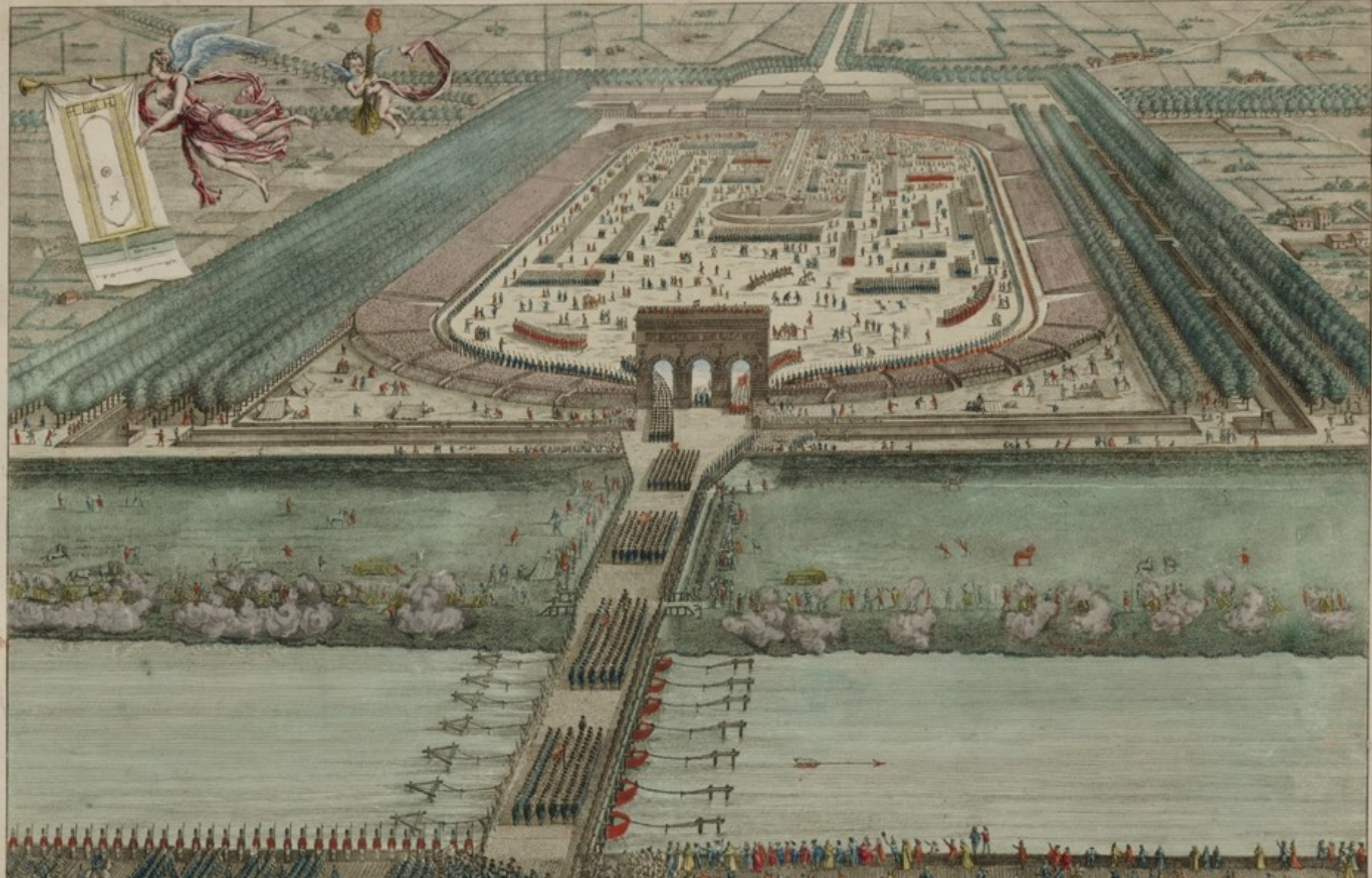
2 Novembre 1789 : Nationalisation des biens du Clergé.

Le Déménagement du Clergé
J'ai perdu mes Bénéfices rien négale ma douleur

- **Émeutes continuent malgré cette révolution institutionnelle.**
- **Le peuple reste exclus du débat.**
- **Assemblée dominée par la bourgeoisie.**

Le 14 juillet 1790 : La Fête de la Fédération







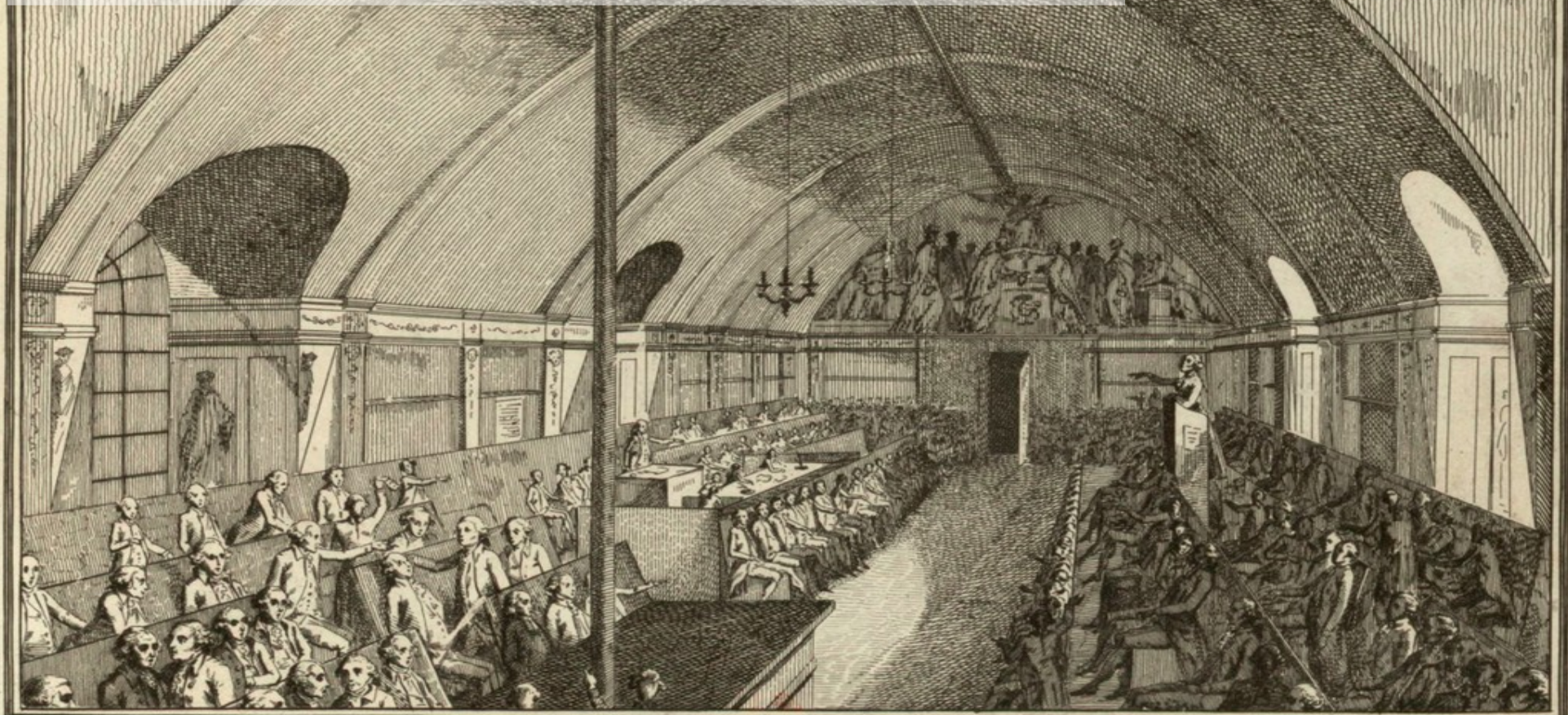


**Divisions de plus en plus grandes au sein de la Constituante.
Certains veulent s'arrêter après le vote de la Constitution et que
Louis XVI ait prêté serment le 4 septembre 1791.**



II – Une décennie révolutionnaire

A) La dynamique révolutionnaire (1789-1791)



Vangorp, del.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

Aubry, Sculp.

Dès le début de la Révolution, Assemblée divisée, notamment sur la question du pouvoir du roi et son droit de veto :

- Monarchistes (les contre-révolutionnaires) (Abbé Maury)**
- Monarchiens (pour le droit de veto, veulent conservés certains privilèges)**
- le parti patriote (la gauche mais très divisée) ex : les Jacobins**



- **Climat de violence dès 1789**
- **Émeutes populaires menées par les sans-culottes à Paris ou dans les campagnes.**



Question religieuse divise énormément :

- certains prêtres jurent fidélité sur la Constitution.**
- d'autres refusent.**



« La chasse aux aristocrates » eau-forte, collection De Vinck, 1790

Depuis 1789, des aristocrates avaient migré.

- **Le comte d'Artois (frère du roi) a été un des premiers à partir pour organiser la contre-révolution.**





**Le 20 juin 1791, Louis XVI et sa famille tentent de fuir.
Son but ? Organiser une armée et mettre fin à la Révolution.
Ils sont arrêtés à Varennes le 21 juin.**

La famille Des Cochons ramenée Dans L'étable

Le peuple se sent trahi par cette tentative de fuite déguisée en enlèvement.

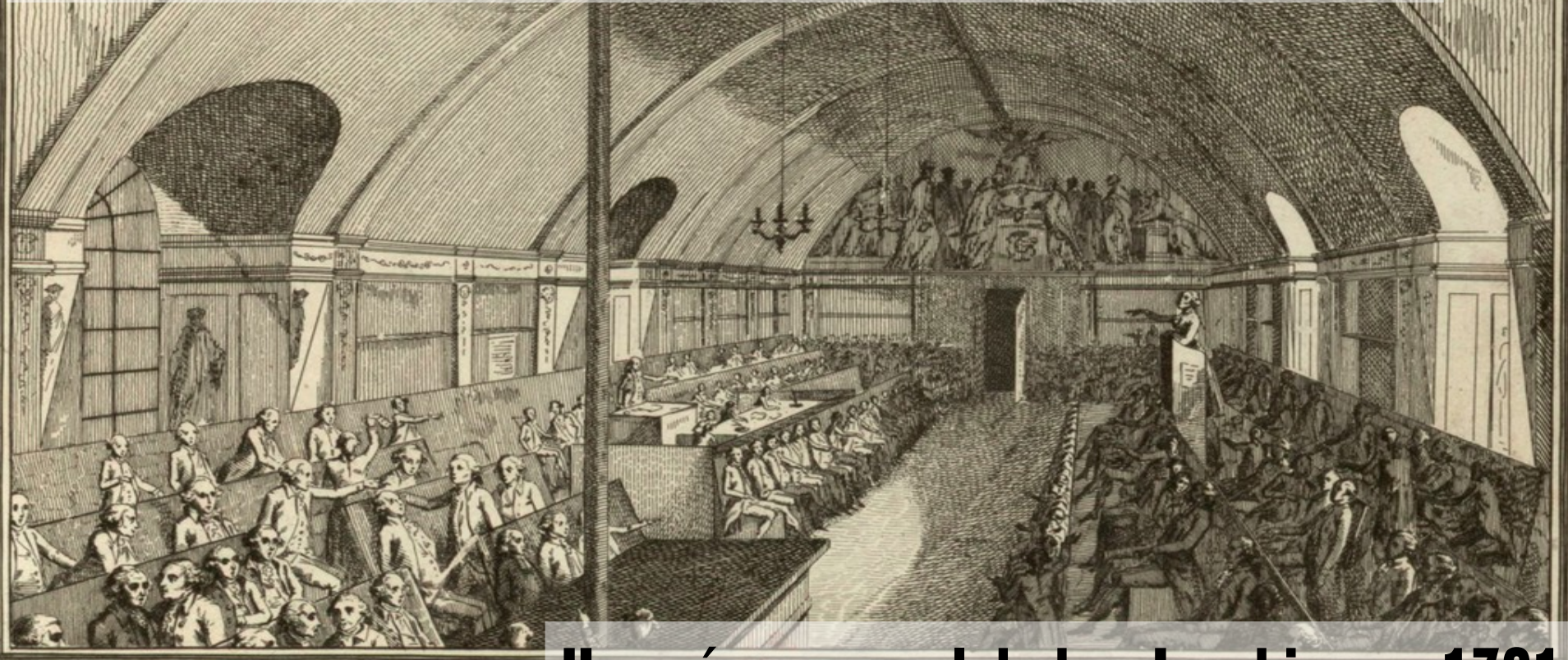
Une nouvelle question se pose : que faire de Louis XVI ?

- le garder ?**
- changer de roi ?**
- plus avoir de roi : une république ?**



Le duc d'Orléans par Antoine-François Callet (vers 1780)

**Les révolutionnaires du parti patriote sont très souvent organisés en clubs.
Ce sont des lieux de débats et d'organisation.**



Une séance au club des Jacobins en 1791

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

Vaugoy, del.



Parmi ces clubs on trouve par exemple les Feuillants dès 1791.

- **pour une monarchie constitutionnelle et font confiance au roi.**



Caricature d'Antoine Barnave, un représentant du club des Feuillants en 1791.

An engraving of a large, rectangular cloister. The central courtyard is filled with a garden, featuring a circular fountain in the foreground. The surrounding buildings are multi-storied with numerous windows and arched ground-floor openings. The sky is filled with clouds. The overall style is that of an 18th-century architectural drawing.

Parmi ces clubs on trouve également les Cordeliers :

— demande la déchéance de Louis XVI

Dessin du cloître des Cordeliers en 1793

B) La Naissance difficile de la République (1792-1794)

17 juillet 1791 : Pétition pour la déchéance du roi sur le champ de Mars.

— Bailly (maire) et La Fayette (garde nationale) font tirer sur la foule.



**Octobre 1791 : Louis XVI devient le
roi des Français et plus Roi de
France.**



LOUIS XVI.
Roi des Français
Couvert du Bonnet de la Liberté -
que la Nation lui présentâ le 20 Juin 1792.
rue de la Bucherie N^o 26.



Je suis le véritable père Buchelne, foudre.

L'INDIGNATION DU PERE DUCHESNE CONTRE L'INDISSOLUBILITE DU MARIAGE, ET SA MOTION POUR LE DIVORCE.

COMMENT, foudre, encore une femme assassinée par son mari! Cette mode-là prend bougrement.

N^o. CCCL.
Du V...
L'AMI DU ROY
S, DE L'ORDRE, ET SUR-TOUT DE
CONTINUATEURS DE PRÉ
MONTJOYE, Fondateur et Rédacteur de ce J
ous le 1^{er} Juin 1790.

4^o. S'il refuse absolument, il sera saisi, l'informé pendant trois jours. Chaque jour, la municipalité le sommer de déclarer s'il veut sortir du royaume, ou rester en France; dans le premier cas, il lui sera donné un délai d'un mois, et s'il ne sort pas de ce délai, il sera renfermé pour la durée de ses jours. L'assemblée a continué la discussion au lendemain. L'ordre, qui comprenait sa justification contre l'avis du révérend père Chabot, relative à l'avis retenu, malgré l'annulation, dans les envoyés au conseil militaire.

Mardi soir, 26 Octobre.
... que les commissaires...
... dans le comitat d'Avignon...
... M. l'abbé Maury les...
... qu'il est parvenu à recueillir...
... avant qu'il ne soit...
... élément chaque que les...
... ont demeuré pleins; mais...
... ont tant de fois...
... Maury leur langue...
Tissot, grand...
... on, à 44

N^o. C. XXIV. L'AMI DU PEUPLE, OU LE PUBLICISTE PARISIEN, JOURNAL POLITIQUE ET IMPARTIAL; Par M. MARAT, Auteur de L'OFFRANDE A LA PATRIE, du MONITEUR, et du PLAN DE CONSTITUTION, etc.

DU SAMEDI 5 JUIN 1790.

Suite des malheurs affreux qui résulteront de la guerre ministérielle avec l'Angleterre. — Lettre sur les inconvénients du séjour du Roi à Saint-Cloud. — Observations de l'Auteur.

Guerre ministérielle.

L'ON ne voit point de nos ministres, le seul point qui les occupe actuellement, et le seul qui absorbe toute leur attention, et dans lequel ils ont placé leurs dernières espérances, ... c'est d'arracher la nation au soin de régler les affaires intérieures de

LE CHIEN ET LE CHAT, OU LES DEUX MIRABEAU.

empressons de rendre compte d'une scène intéressante (1), qui s'est passée le dernier.

Mirabeau, après s'être adressé au peuple, s'étoit adressé au marquis de SAILLANT, frère de Mirabeau, et qui porta aussi-tôt son offre de lui offrir des secours, et de lui offrir des secours.


ministres, l'élément, l'attention, et les dernières espérances de la nation.



Club patriotique de femmes : des citoyennes sans citoyenneté

20 avril 1792 : la France entre en guerre contre l'Autriche et la Prusse.





Face aux menaces ennemies :

- levée en masse
- La « Patrie en danger »

(5 juillet 1792)

**GUILLON Guillaume, La Patrie en danger,
musée de la Révolution française (Vizille), 1799**



Tu sera rasé d'une bonne façon, j'espère
 que tu te souviendra ta che Tyran de la le-
 çon que l'on te donne sur la terre de la
 liberté, il est malheureux que tu n'y sois
 pas le premier enterré

Coquin, si en venant au monde l'on t'avoit
 étouffé tu n'aurois pas sans cause de mal
 à l'Humanité.

L'an 4^e de la
 Liberté et le 27^e
 de la Républi-
 que Fran. Est Brû-
 lé par le
 Peuple de
 Brunswick

VILLE
 DE
 PARIS

Amande honorable du Prince de Brunswick, et brûlure de son Manifeste

**le duc de Brunswick proclame le 25 juillet 1792 un
 manifeste contre le peuple parisien**

**10 août 1792 : Insurrection très importante
– le roi se réfugie à l'Assemblée Nationale**



**La foule envahit la salle du Manège :
Louis XVI et sa famille en prison pour trahison.**



François Gérard, *Le 10 août 1792*, Musée du Louvre

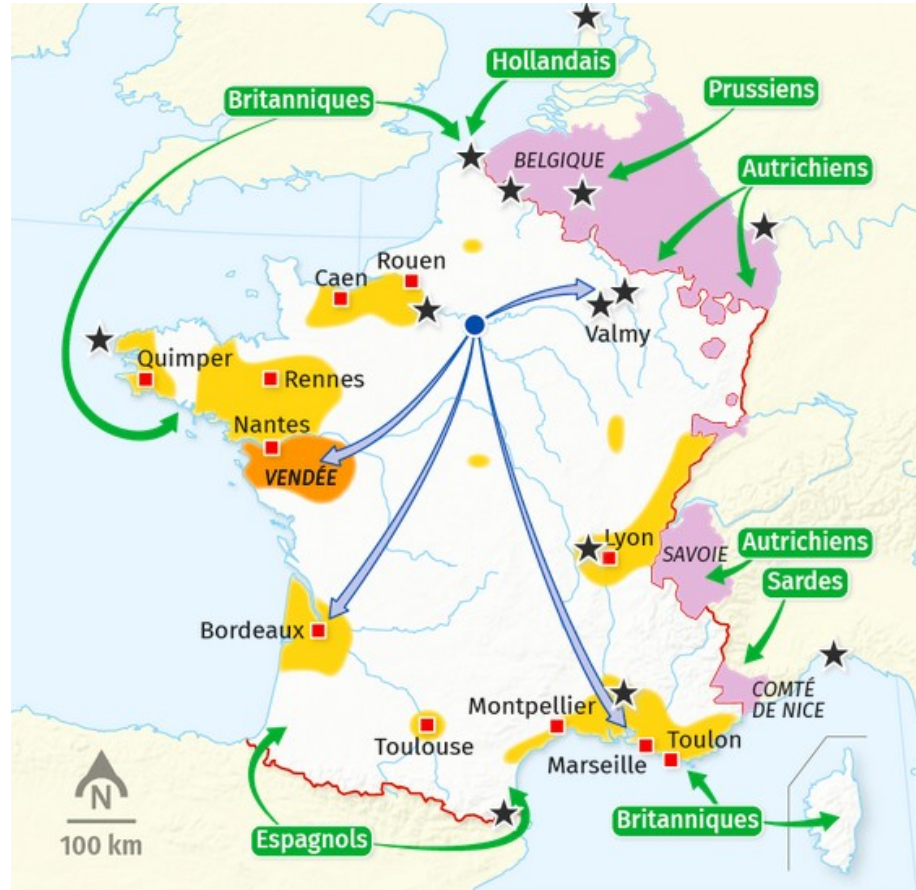
20 septembre 1792 : Victoire de l'armée française contre l'Autriche à Valmy le lendemain : la République est proclamée



**Louis Capet (XVI) : jugé et
condamné à mort le 21 janvier 1793**



C) Une réaction bourgeoise ? (1794-1799)



I. Des oppositions internes

- Foyers et bastions contre-révolutionnaires
- La révolte de la Vendée

II. Des menaces externes

- Interventions militaires des puissances coalisées contre la France
- Principales batailles

III. La réaction française

- Principales interventions armées
- Régions annexées



Propagande napoléonienne

Napoleon en costume impérial, 1812, huile sur toile, 256x183cm